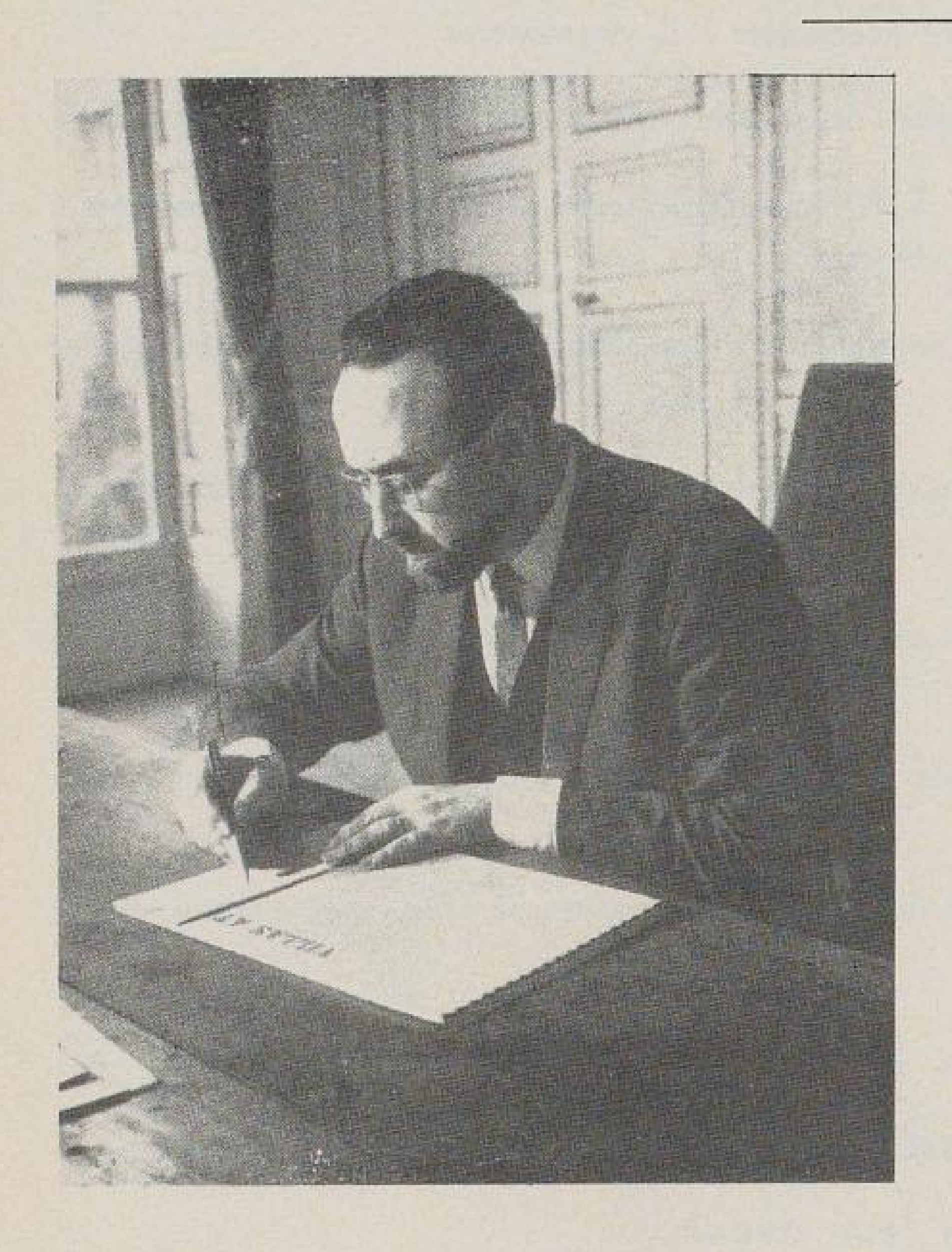
ELECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 JUIN 1968

4me Circonscription de Maine-et-Loire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La France est menacée par la division, le désordre et la crise économique.

Elle ne peut accepter de se partager en deux fractions qui se combattent.

Elle veut devenir une Nation moderne, elle veut la réforme de ses structures, mais dans l'ordre. Elle rejette les les agités et les immobiles.

Elle a besoin de sa stabilité pour retrouver, après les bouleversements qu'elle connaît, la voie de la grandeur.

L'unité de la France n'a jamais été menacée par la diversité des tendances qui s'expriment. Elle serait détruite par l'affrontement des deux tendances entre lesquelles on nous demande artificiellement de choisir.

Or notre Constitution nous permet d'être efficace dans le respect de nos diversités.

Le rôle des élections, ce n'est point de donner une expression déformée du sentiment populaire, mais de désigner des hommes qui, tout en exprimant la diversité des opinions, s'organisent au sein du Parlement pour soutenir un Gouvernement capable de conduire une politique constructive.

— L'avenir de la France exige que soient entreprises des réformes qui lui permettent de devenir un pays neuf.

Or les Français dans leur sagesse ne demandent pas que toutes leurs ambitions soient satisfaites sans délai, ils veulent qu'elles soient connues, ils veulent être entendus, les choses progressant suivant leur vœux. Dans les campagnes, dans la commune, dans l'Université, à l'usine, les Français exigent les moyens de savoir et de juger, ils veulent être respectés comme des hommes, ils veulent être responsables et ceci entraîne la réforme de l'éducation nationale, de l'administration, de l'entreprise et de l'information,

Telle est la grande tâche de la prochaine assemblée : conduire dans l'ordre et par le débat public la construction d'une société efficace, juste, respectueuse de l'homme.

— L'avenir de la France exige l'aménagement de son territoire. L'aménagement du territoire c'est l'effort que chacun fait avec le concours de tous pour que la richesse qui se crée chaque jour profite à toutes les régions, non à quelques unes.

Le Sud Saumurois a sa place dans l'aménagement, parce que sa terre le permet, parce que les hommes le veulent. De Vihiers et de Brissac à Fontevraud, des limites du Poitou au fleuve royal, la tâche est immense qui permettra de donner à chacun sa chance.

Ce qui a été fait ici et là indique ce qui peut être fait.

Saumur et le Sud Saumurois veulent avoir leur part au développement économique général.

Ils attendent que se généralisent les équipements de base nécessaires à la vie moderne.

Ils ont besoin que l'agriculture, la viticulture trouvent dans l'organisation des marchés les voies de la prospérité.

Ils ont besoin que les agriculteurs et les viticulteurs âgés puissent obtenir avec facilité leur indemnité viagère de départ dont le montant devra leur assurer une retraite décente.

Ils ont besoin du tourisme qui utilise leurs richesses naturelles et des industries nouvelles qui créent des emplois nouveaux.

Ils ont besoin que subsistent et se développent les entreprises petites et moyennes qui font l'armature économique de la région,

Ils ont besoin que l'emploi soit assuré et organisé de manière efficace par une application plus dynamique de la législation du travail.

Ils ont besoin qu'une équipe localement organisée les aide à prendre en compte leur propre avenir et que cette équipe soit efficace auprès des pouvoirs publics.

Le rôle de l'élu n'est pas seulement de représentation, mais d'action. Le Député est responsable, avec d'autres, parmi d'autres, du développement économique de sa région.

- *Pour la grandeur et l'unité de la France.*
- *Pour que les Français connaissent responsabilité, sécurité, liberté.*
- *Pour qu'ils aient confiance en leur avenir.*
- *Pour que Saumur et sa région soient vivants et prospères.*

Edgard PISANI

Conseiller Général - Maire de Montreuil-Bellay

Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre - Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Jean BÉGAULT

Maire de Doué-la-Fontaine